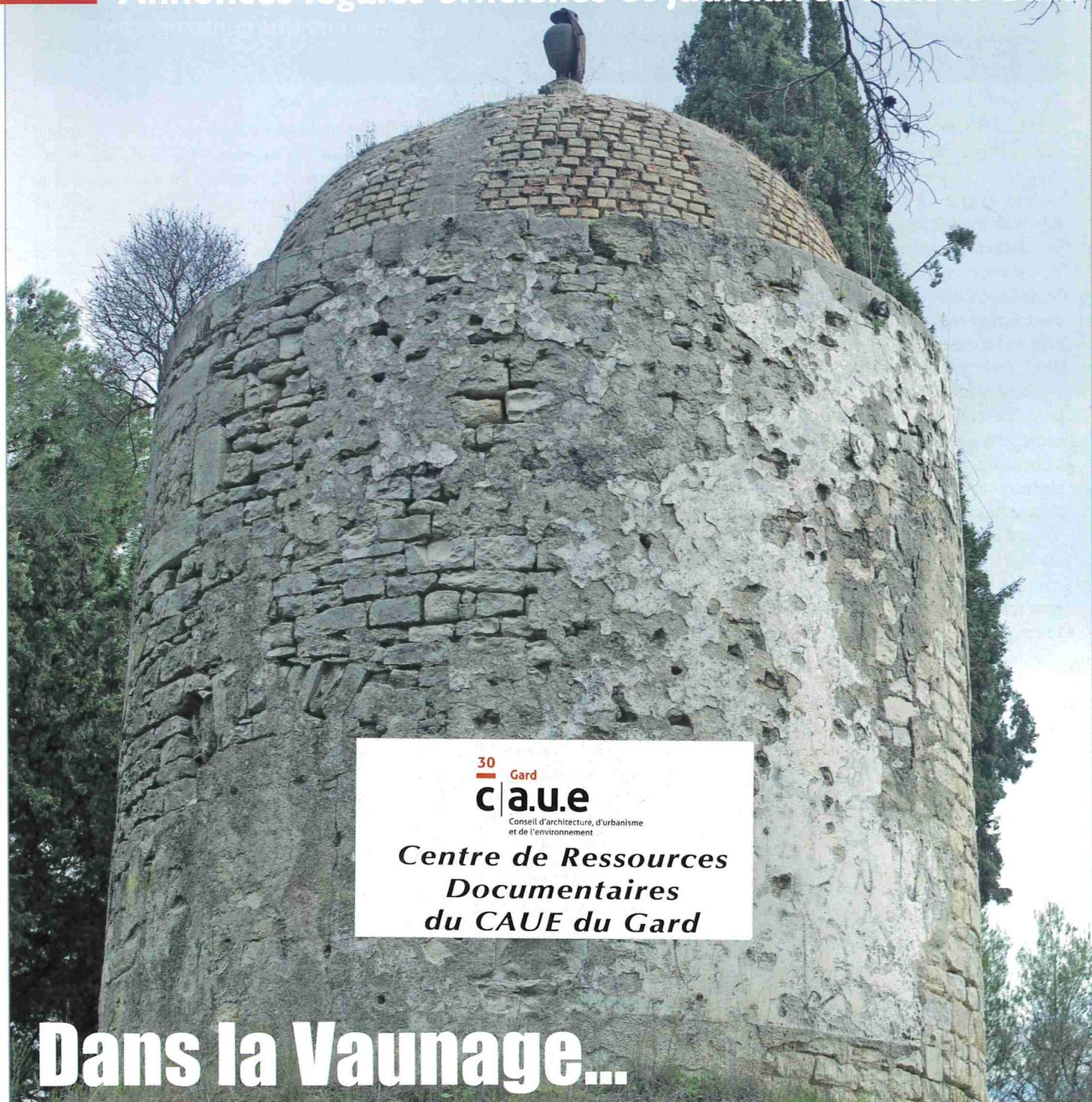


CÉVENNES

magazine

La revue du patrimoine

Annonces légales officielles et judiciaires dans le Gard



30 Gard
ca.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

*Centre de Ressources
Documentaires
du CAUE du Gard*

Dans la Vaunage...

Alès, la place
du vieux marché

Le choléra
des poules

Au temps de la soie,
la filature de Lussan

Estrassinnet
La BD de Sylvain Pongi

En Ardèche

Le Coupe-Gorge, histoire de l'auberge de Peyrabeille

Episode 118

Si tristement célèbre dans les annales du crime par 26 ans de vols et d'assassinats.
D'après des documents inédits et authentiques et les souvenirs des contemporains

Paul d'Albigny - 1886

- Il faisait encore frais, mais j'avais laissé cette fenêtre entr'ouverte par précaution.

Puis je m'étais assis plutôt que couché sur le lit, car il était malpropre et avait dû servir à toute espèce de gens.

Il y avait bien deux heures que j'étais ainsi, ne m'étant même pas déshabillé, lorsque je crus entendre un bruit de pas dans les escaliers comme si on montait dans ma chambre.

Je dressai l'oreille, me doutant de quelque danger, et j'allai mettre mon couteau ouvert dans la bride du loquet de la porte, afin d'empêcher qu'on l'ouvrit du dehors, car il n'y avait pas de clef à la serrure.

J'entendis des voix d'hommes et l'une d'elles, que je reconnus pour être celle du domestique, disait : Il n'y a qu'à rentrer et ce ne sera pas long, car il doit dormir.

Cependant, on frappa trois coups assez forts, sans doute pour s'assurer si je dormais, et comme je ne répondais pas, on souleva le loquet pour entrer.

Voyant qu'on n'y parvenait pas tout de suite, et qu'il y avait un obstacle dans le loquet, on secoua d'abord la porte avec quelque précaution, pour ne pas m'éveiller, puis de plus en plus fort et sans craindre de me réveiller cette fois.

Je compris que c'était bien à moi qu'on en voulait et j'eus une peur terrible. Je me vis sans défense contre ces hommes.

Je me rappelai le cadavre que je n'avais fait qu'entrevoir et je me dis que j'étais bien à la merci d'assassins qui faisaient métier de tuer les voyageurs.

Sous les secousses qui ébranlaient la porte, mon couteau glissa et tomba à terre.

Je me précipitai pour le ramasser afin de me défendre, lorsque la porte s'ouvrit brusquement sur moi et faillit me renverser.

Je n'avais pu, dans l'obscurité, retrouver mon couteau, et je me trouvai complètement désarmé en face de deux hommes dont l'un portait une lampe et la dirigea sur moi.

Je reconnus Pierre Martin et c'est lui qui me sauta à la gorge et me frappa sur la tête et les épaules, avec une espèce de masse en fer, pendant que l'autre, le domestique, saisissait ma veste et me l'enlevait d'un revers de main, comme un homme habitué à ce tour.

Mais, à ce moment, le courant d'air de la fenêtre et de la porte éteignit la lampe, et ce fut dans l'obscurité que j'eus à me débattre contre ces brigands.

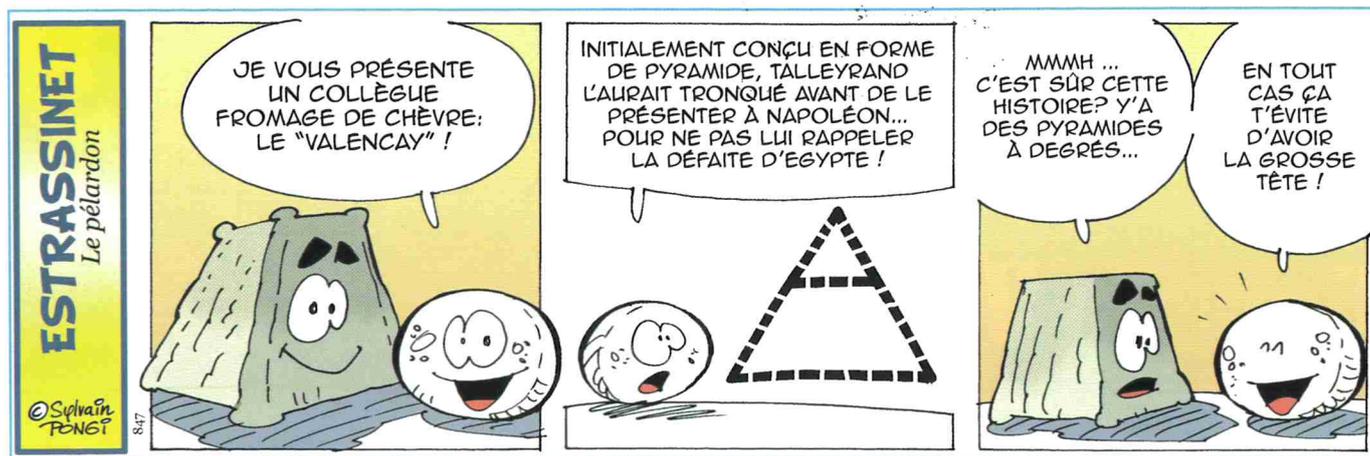
J'avais évité les plus mauvais coups que Martin avait voulu me porter sur la tête, et sa masse de fer n'avait fait que des blessures à la figure et aux bras.

Dans un effort désespéré et me voyant perdu, je m'élançai comme un taureau, avec la tête, contre celui que j'avais devant moi, ayant bien vu que le domestique était derrière, au moment où la lampe s'était éteinte.

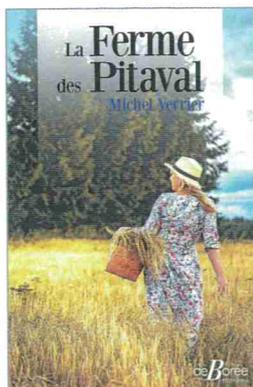
Ma tête porta en pleine poitrine et je sentis que mon homme tombait à la renverse, en dehors de la chambre.

Il poussa un cri de rage et un juron affreux et en même temps je compris au bruit de leur chute que mes deux assassins avaient été renversés l'un par l'autre.

Avec la rapidité d'un éclair, je poussai la porte de toutes mes forces et m'élançai sur la table et de là par la fenêtre ouverte, où j'eus toutes les peines à passer, tant elle était basse et étroite.



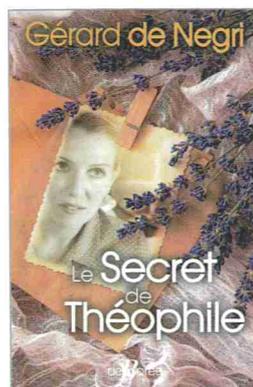
Des livres à lire...



C'est la Grande Guerre. Louis Pitaval quitte la ferme familiale pour les tranchées. Comme bien d'autres femmes en cette époque tourmentée, Marie, son épouse, se retrouve seule pour assurer le travail quotidien. Marco, fuyant la police de son pays, trouve refuge dans le village. Bûcheron, costaud et courageux, il prête main-forte à Marie. Cependant, la présence de ce gaillard aux côtés d'une femme seule, jeune et belle, alimente les commérages, puis la haine des villageois...

Marco eut l'impression que des yeux étaient fixés sur lui. Il se retourna tout doucement et aperçut Marie qui, tout à coup, se sentit gênée... Marie fixait un regard dur sur le cadavre de la vache. Ses mâchoires tendues vibraient sous sa peau claire. Elle avait des larmes dans les yeux. Soudain, elle explosa : Ils ont recommencé, les bandits. Comme il y a vingt ans... Marco ne comprit pas clairement ce qu'elle disait, mais le ton de sa voix, les traits durcis de son visage et le mot « bandits » qu'il avait cru saisir lui firent craindre le pire.

www.deboree.com - livres@centrefrance.com - ISBN : 978-2-8129-2631-0
Format : 15 x 23 cm - 358 pages - 13,90 €



Un hymne lyrique aux Cévennes et à la vie au plus près de la nature.

Jean était l'ami de Théophile. Ce vieux colosse un peu sauvage, un peu sorcier, propriétaire d'un mas isolé dans les montagnes des Cévennes, ne faisait pas l'unanimité au village. L'homme avait ses mystères... qu'il emporte dans sa tombe. Seul héritier du vieil ermite, de ses valeurs et de son mas perdu, Jean s'y installe. Il y trouve une lettre à son intention, dans laquelle Théophile lui confie une mission : retrouver sa fille, Claire. Jean, ancien instituteur qui cherche à donner un sens à sa nouvelle vie de retraité, décide de relever ce défi qui va bouleverser son existence, et peut-être le mener enfin au bonheur ?

C'est une maison merveilleuse, elle a le pouvoir de raccommode les âmes, de restaurer la paix...
"Un questionnement sur la transmission, la mémoire mais aussi le pardon et l'acceptation"

www.deboree.com - livres@centrefrance.com - ISBN : 978-2-8129264-8-8
Format : 16 x 24 cm - 240 pages - 19,90 €

Cévennes Magazine

31, chem. de la Plaine de Larnac
30560 St-Hilaire de Brethmas

Téléphone
04 66 56 69 56

E. mail
cevennesmagazine@gmail.com

Site
www.cevennesmagazine.fr

Facebook
Cévennes Magazine

SOMMAIRE N° 2083

<i>Le Coupe-Gorge</i> , histoire de l'auberge de Peyrabeille, épisode 118 - Estrassinet	2
Dans la Vaunage : le castrum de Calvisson, 2 ^{ème} partie/2	4-7
Alès, la place du vieux marché	8
Le choléra des poules	9
Au temps de la soie, la filature Roux de Lussan, 1 ^{ère} partie/2	10-15
Les rébus croisés de JiCé	16

Fondateur : Lucien André
Successeur : Michel Vincent
Directeur de la publication :
Alain Reynaud

Rédactrice en chef :
Patrimoine : Laurence Leyris-Béraud

Siège social :
31, chemin de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Impression :
IMP'ACT imprimerie - 04 67 02 99 89



N° CPPAP 0621 K 80730
ISSN 0180-6181

Reproduction des textes et photos
interdite (loi mars 1957)

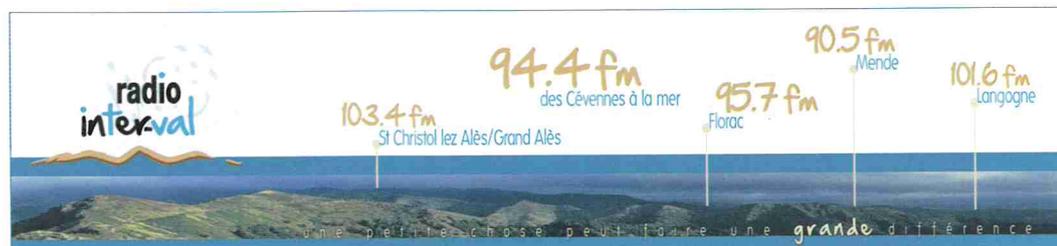
Dépôt légal : jour de parution



Annonces légales et actus en pages centrales

Photo couverture :

Le moulin mausolée à Calvisson - Photo : Thierry Ribaldone



DANS LA VAUNAGE: LE CASTRUM DE CALVISSON (GARD)

2^{ème} partie/2

Thierry Ribaldone

La première enceinte

D'après le plan affiché à l'entrée des ruines ⁽²³⁾, le castrum de Calvisson, orienté nord-sud, comportait deux enceintes successives à pans coupés, globalement ovoïdes, entourant la demeure seigneuriale. La première, d'une superficie de près de 13000 m², abritait la basse cour et ses bâtiments de service, aujourd'hui disparus en surface. Les seuls fragments encore en élévation de la muraille concernent presque exclusivement le front occidental, le reste ayant été absorbé par l'extension du village qui a grignoté la pente de la colline castrale. Les parties subsistantes sont bâties en lits réguliers de pierres équarries, scellées au mortier de chaux, dont les

plus grosses atteignent 0,55 mètre sur 0,20 mètre et 0,47 mètre sur 0,23 mètre. Le segment le mieux conservé, long de plusieurs dizaines de mètres, se trouve à l'ouest. Encore haut par endroits de 6,30 mètres en tenant compte des gravats accumulés à sa base, il accuse une épaisseur de 1,40 mètre. Le second fragment, situé un peu plus au sud, ne dépasse pas 6,40 mètres de longueur sur 1,50 mètre de hauteur. Entre les deux, à gauche de l'accès actuel à la basse cour du château, se trouvent les vestiges d'une tour quadrangulaire qui devait défendre l'entrée primitive. De cet ouvrage situé en retrait de l'enceinte à laquelle il était relié par son angle nord-ouest (présence d'arrachements), il ne reste en élévation que des

La première enceinte



portions de murs longues de 4,20 mètres (ouest) et de 3 mètres (sud), dont la hauteur n'excède pas 2,40 mètres. Au nord et à l'est, d'imposants blocs de maçonnerie renversés témoignent de la destruction à la poudre noire ordonnée en 1575 par le maréchal de Damville. Cette tour, dont la superficie ne sera connue que grâce à une fouille, est le seul flanquement encore visible de cette enceinte qui en possédait vraisemblablement d'autres, eu égard à son étendue. Un projet de conservation du site étant à l'étude depuis novembre 2013⁽²⁴⁾, il sera alors possible d'en exhumer les éventuelles bases.

La demeure seigneuriale

Dans des lettres de 1325 (« *Anno Domini M. CCC. XXV. & die XVIII. mensis Maii* »), adressées par le roi Charles IV Le Bel à Guy Chevrier, sénéchal de Beaucaire, « pour faire délivrer à Raymond de Nogaret une expédition de la procédure d'estimation des revenus des terres de la viguerie de Calvisson, faite après le don de Philippe le Bel »⁽²⁵⁾, un compte-rendu d'experts décrit l'élément central du château - la demeure seigneuriale - tel qu'il était à cette époque. Les commissaires nous apprennent ainsi qu'il se composait de deux tours (« *turris* ») et d'un logis (« *hospicio* ») comprenant, d'une extrémité à l'autre, une chambre (« *camera* »), une grande salle (« *aula* ») et une citerne (« *gurguina* »). La tour maîtresse (« *major turris* ») mesurait 9 cannes et demie de haut (18,80 mètres), 3 cannes et 5 pans et demi de côté (7,30 mètres), et avait des murs épais de 7 pans (1,73 mètre). La seconde (« *alia turris* ») faisait 11 cannes de haut (21,74 mètres), 2 cannes et 2 pans de côté (4,45 mètres), et l'épaisseur de ses murs ne dépassait pas 5 pans (1,24

mètre). Quant à la grande salle, sa longueur externe (« *de foris* ») était de 14 cannes (27,67 mètres) et sa longueur interne (« *intra muros* ») de 13 cannes (25,70 mètres). La surface de l'ensemble atteignait 511 cannes² (1006 m²), estimés 40 sols la canne, soit une valeur totale de 1022 livres tournois⁽²⁶⁾.

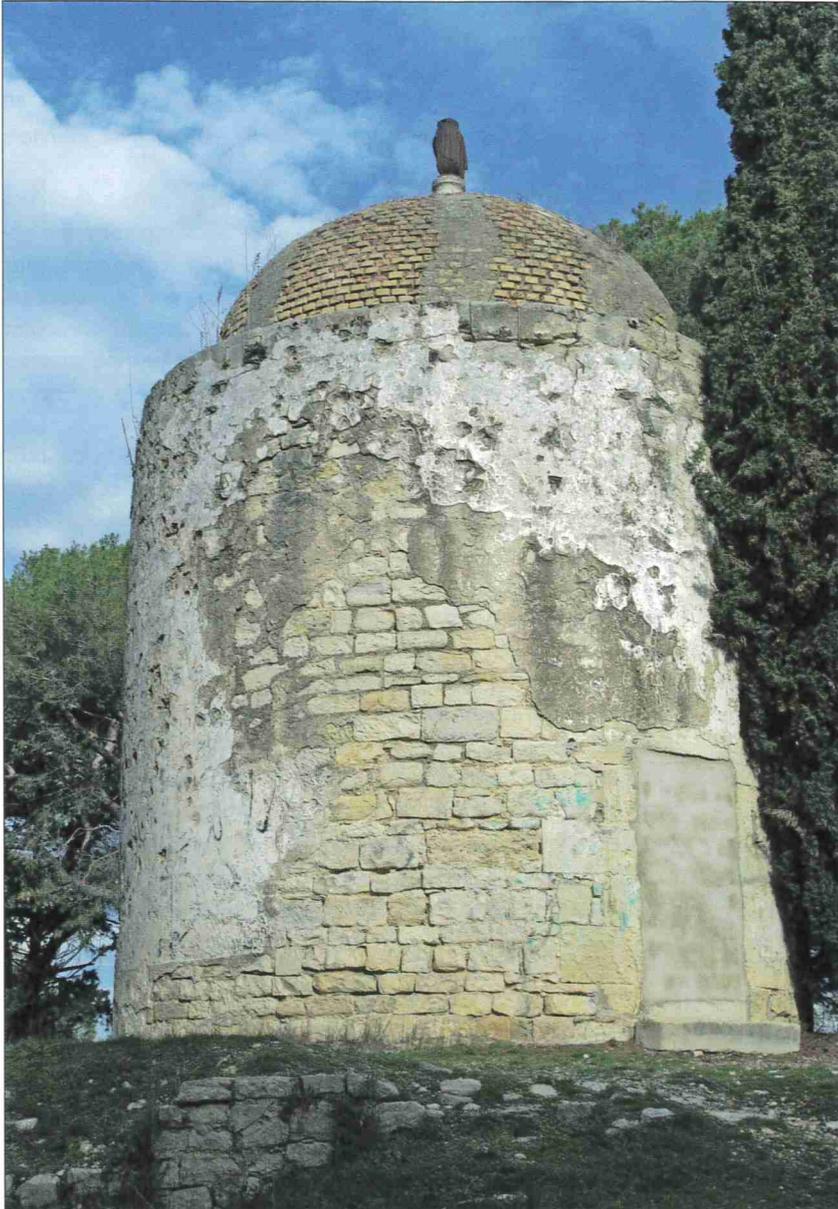
Cet ensemble se dressait sur la vaste plate forme ovoïde à pans coupés que domine le mausolée des Douzil et qui accueillait la seconde enceinte et la haute-cour. Il n'en reste plus que certaines parties basses dont les murs, encore hauts de 2,80 mètres à 5 mètres selon les endroits, occupent le versant est de ladite plate forme sur plusieurs dizaines de mètres. Ainsi que, au sud-ouest, en amont de la tour de la première enceinte, la base d'un angle de la muraille.

Lesdites parties basses consistent en une portion du mur nord et, en retour d'équerre, une longue séquence du front est. La section du mur nord et l'angle en retour, pourvus d'un léger fruit, sont bâtis dans le même appareil que la tour de la première enceinte, à savoir des lits réguliers de pierres de tailles, scellées par de fins joints en mortier de chaux, et peuvent être datables du XIII^{ème} siècle. Epais de 1,60 mètre à la base, le mur nord est percé d'une large brèche ouvrant une grande salle qui s'enfonce perpendiculairement dans le sol. Cette salle - un cellier ou un magasin - est couverte d'une voûte cintrée haute de 1,85 mètre, et mesure 7,80 mètres de long sur 3,80 mètres de large. On y entrait par un couloir voûté, ménagé au fond, dans l'angle nord-est, et aujourd'hui inaccessible.

Le mur est, dont une partie de l'appareil, moins soignée, sug-

Base de la demeure seigneuriale





Le moulin mausolée

gère une reprise ultérieure, se termine au sud par une construction quadrangulaire en ressaut qui est peut-être la base d'une tour d'angle. Il est en outre flanqué en son milieu d'une construction oblongue qui y fut accolée postérieurement et qui abrite une salle voûtée aux dimensions analogues à la précédente. Son mur de façade, épais de 1,90 mètre au pied, est lui aussi percé d'une brèche en son centre, témoin de la réutilisation villageoise des parties souterraines du castrum après sa destruction. Malheureusement, la grille qui la ferme empêche de savoir si, comme on peut le supposer, cette salle était ou non une citerne.

Ces murs étaient donc la partie inférieure des fronts nord et est de l'habitat seigneurial qui se trouvait au-dessus et dont se devinent en plusieurs endroits les traces des fondations. Ils devaient s'étendre jusque sous le moulin, à l'ouest, pour former un bâtiment oblong, orienté nord-sud. En bordure de la face est de la « tour » de l'angle sud-ouest, descend le conduit maçonné d'une latrine, mesurant 0,60 mètre sur 0,52 mètre,

et aboutissant au ras du sol à un orifice coiffé d'un arc cintré à très gros claveaux. Et, à l'extrémité sud de la portion de la muraille située entre la « citerne » et cette tour, dans l'angle qu'elle forme avec elle, s'enfonce un second conduit bâti sur trois côtés, qui débouche lui aussi sur le sol extérieur par une ouverture sommée d'un linteau en bâtière fait de gros claveaux. Les dimensions de ce conduit (0,71 mètre de côté) et de sa « porte » extérieure (0,80 mètre de haut avec les gravats et 0,75 mètre de large), indiquent la présence d'un escalier droit sur le côté non bâti, où s'entassent des pierres taillées, et donc d'une poterne, placée sous la protection du mur en ressaut de la tour. On imagine ce que révélerait un dégagement des structures émergeant à fleur de sol sur cette partie de la plate forme.

Le moulin mausolée

Le seul lien qui unisse cet édifice avec le castelas médiéval est le matériau qui a servi à la construire, puisé dans les ruines. Est-il, comme d'aucuns le suggèrent, à l'emplacement de la grande tour - « *major turris* » - que décrit le texte de 1325, ou celle-ci cantonnait-elle le logis ? Campée au sommet du tertre castral, cette grosse tour ronde se dresse au centre d'une terrasse circulaire encore partiellement maçonnée, accessible par un perron de quelques degrés logé entre deux bornes, et en bordure de laquelle gisent les meules en pierre de l'ancien moulin. Elle est couverte d'une coupole en briques, surmontée d'une urne funéraire en fonte, qui date de la transformation du moulin en tombeau au début du XX^{ème} siècle. Les deux portes qui en permettaient l'accès ont été murées à la demande de la famille Douzil, dont les héritiers en sont toujours propriétaires. Si, comme on l'espère, le projet de mise en valeur du castrum voit le

jour, c'est tout un passé souterrain qui pourrait être exhumé, lequel, à en croire les voûtes cintrées qui pointent le bout de leur extradors çà et là, doit creuser une bonne partie de la plate forme castrale.

Annexe I :

Extraits du contrat de mariage entre Ermessende et Rostaing de Posquières (1121)

« *Ego Bernardus Nemausensium, et Agathensium, et Biterrensium vicecomes, et ego Caecilia vicecomitissa, communicato et habito consilio filiorum nostrorum Rogerii, Trencavelli atque Bernardi, damus tibi Rostagno de Poscheriis, cum filia nostra Ermensindi, castrum Margaritas, (...) Et damus tibi Rostagno, cum filia nostra Ermensinda, castrum quos dicitur Calvenzing, ut amodo sic habeant seniores ejusdem castri illud castrum, et ad se pertinentia, per te et per manum tuam, sicut modo habent per nos et per manus nostras (...) anno ab incarnatione Domini M.C. XX. I., regnante Lo-doyco rege* »*.

Annexe 2 :

Extraits de la vente de Raimond et Hugon d'Agulhon à Bernard IV Aton (1125)

« anno ab incarnatione Domini M.C.XXV. Kal. April. (...) ego Raimundus, et ego Ugo ejus frater, ambo filii Bernardi Agullonis per nos vendimus... tibi Bernardo Atoni Biterrensi vicecomiti, et tibi uxori ejus Caeciliae, et infantibus, etc. nostram partem de fevo (fief) quod pater noster tenuit de vobis et de antecessoribus vestris ; scilicet (...) duas partes de fisco (fief) de Calvicione ».

Annexe 3 :

Extraits du traité entre le comte de Toulouse et les seigneurs languedociens (1179)

« Raimundus de Usetico, Poncius Gacelmus et Petrus de Bernico declarant se quidquid habent et possident in vicecomitatu Nemausi (scilicet Raimundus in castro de Armasanicis, Poncius in castro de Calvicione, et Petrus in castello de Bernico), in feodum perpetuum a R. comite Tolosae, duce Narbonae et comite Provinciae, tenere, et se ei fidelitatis juramentum, sicut homines ligios, praestare »⁽²⁷⁾.

Annexe 4 :

Extraits de la charte de franchises octroyée par Raymond VI de Toulouse (1221)

« Anno ab Incarnatione Domini .M°.CC°.XX°.I°. .XII. calendas decembris, (...) ego Raymundus, Dei gratia dux Narbonne, comes Tholoze, marchio Provinciae, per me et per omnes successores meos, (...) dono, laudo et concedo ac confirmo tibi Bertrando Aldefrido, consuli castri de Calvicione, et per te Bertrando Revello, conconsuli ejusdem castri, et per te etiam presentem universis et singulis ejusdem castri de Calvicione habitatoribus vel ibidem commorantibus nunc et in futurum, libertates omnes seu franchises inferius scriptas »⁽²⁸⁾.

Annexe 5 :

Extraits du compte-rendu d'experts de 1325

« dictos dominos commissarios (...) dixerunt quod major turris habet in altitudine novem canas & dimidiam, & in latitudine tres canas & quinque palmos & dimidium, & in grossitudine parietum septem palmos, & in concavitate duas canas, minus duobus digitis : alia vero turris habet in altitudine, prout dixerunt, undecim canas, & in latitudine duas canas & duos palmos, & in grossitudine parietum quinque palmos, & in concavitate unam canam. In hospicio vero predicto est quedam aula longa, in cujus capite est una ca-

mera, cum sua privata camera ; & in alio capite est gurguina quedam : que quidem aula mensurata de foris habet quatuordecim canas in longitudine, una cum muris quibus clauditur ; & intra muros de concavo habet tres-decim canas ; & parietes dicte domus totius habent in altitudine sex canas. Summa totalis canarum quadratarum quingente & undecim cane, que fuerunt extimate qualibet ipsarum, una magis alia minus, quadraginta solidos. Summa totalis pro extimatione edificii mille viginti duas libras Turonem ».



Ci-dessus : La salle basse
Ci-dessous : La poterne



Notes

23) I. Kientz-Rebière, architecte du Patrimoine, Hypothèse de restitution des enceintes du château sur le cadastre actuel.

24) I. Kientz-Rebière, Etude préalable à la sécurisation et à la mise en valeur des vestiges du château de Calvisson.

25) L. Ménard, Histoire civile, ecclésiastique, et littéraire de la ville de Nîmes, t. 2, Paris 1751, Preuves pp. 48-54.

26) Mesures calculées par F. Mazauric, Histoire du château des Arènes de Nîmes, Nîmes 1934, p. 73.

(27) L.T.C. 1 p. 122.

(28) Cité par R. Michel, op. cit. Pièces justificatives n°1, pp. 373-375.

* D. de Vic et Dom J. Vaissete, Histoire générale de Languedoc, C. Lacour Ed., Nîmes 1993-1994. Dans l'ordre : t. 4 pp. 34 et 355/p. 49/p. 48/p. 280/p. 281/t. 5 p. 89/t. 6 p. 303/t. 8 pp. 31-32/pp. 119-120 et 489/t. 9 p. 58/pp. 80-81/p. 386/t. 4 p. 381.

Bibliographie supplémentaire

• H. Rouger, Calvisson, C. Lacour Ed., Nîmes 1992.

Alès, la place du vieux marché

Texte relevé par Michel Vincent

A Alès, depuis le XV^{ème} siècle, le marché se tenait sur place du Vieux Marché...

Celle-ci se situait au bas de la rue Jules Cazot, sous les quais (au croisement actuel de rue Jules Cazot et de la Grand'Rue Jean Moulin). Elle était desservie par la Grand-Rue, (elle-même desservie par le Pont du Marché), la rue Sabaterie et la rampe Saint-Charles qui permettait l'accès des voitures depuis le quai Jean Jaurès.

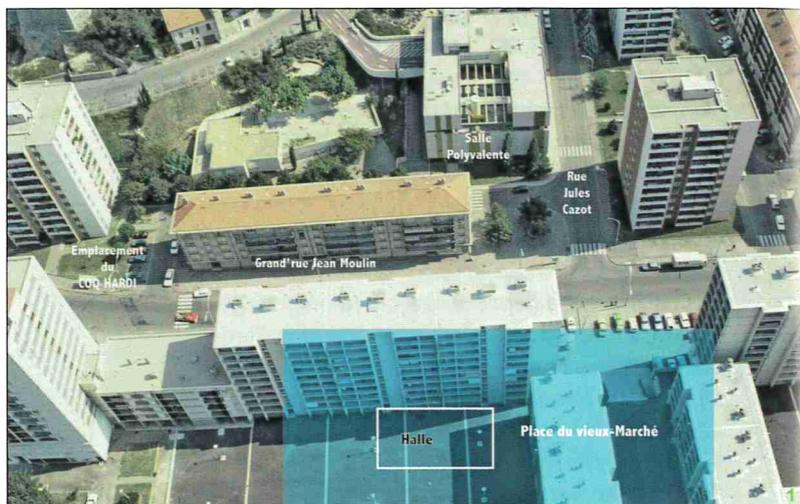
Datant du Moyen Age, d'environ 100 m², elle était entourée de 63 arceaux qui étaient publics et dépendaient du domaine seigneurial, puis communal. Elle avait été fondée pour faciliter le commerce dans la ville et y attirer les marchands étrangers en leur offrant un abri contre le mauvais temps. En effet, les arcades qui supportaient des maisons, protégeaient les étalages des marchands et offraient aux chalands un lieu de passage couvert.

Ce fut le berceau du commerce alésien. Toutes les rues habitées par les corporations et les métiers y aboutissaient. En plus du commerce, la place servait de cadre à des représentations théâtrales, elle a aussi été utilisée lors de très nombreuses fêtes et manifestations artistiques.

Au centre de la place, se trouvait un bâtiment datant de l'époque seigneuriale qui abritait la potence et le carcan. Sous le Premier Empire, quelques Alésiens ont demandé le transfert du marché, de la place du Vieux Marché, car ils la jugeaient « trop exigüe », « trop excentrique », à la place Saint-Jean plus centrale, plus vaste et d'un accès plus facile. Cette demande concernait les jardiniers, les marchands de fruits et ceux de fromages.

Dans un premier temps les habitants de la place du Marché ont protesté et ont obtenu gain de cause. Mais avec l'extension de la ville vers l'est et l'ouverture de nouveaux quartiers cette place devint de moins en moins centrale.

Dès 1854, on transfère la vente des fromages, volailles, viandes



et poissons sur la Place de l'Abbaye, sa concurrente ; la vente des fruits et légumes y continua toutefois, le lundi et le vendredi. En 1856, la nécessité de construire un nouveau bâtiment se fait jour car celui-ci est devenu trop vétuste et trop petit.

Ainsi en témoigne un extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la ville d'Alais en date du 8 novembre 1857 : « Le vieux bâtiment qui sert actuellement de halle, sorte de hangar ouvert à tous les vents et qui remonte à l'origine de la ville, est d'une insuffisance telle que les trois quarts des sacs de blé exposés en vente ne peuvent trouver place sur l'abri grossier offert aux marchands du dehors et qu'il en résulte que le marché n'est bien approvisionné que lorsque le temps permet l'étalage et la vente en plein air ».

Une lettre émanant des Membres du syndicat du marché pour la construction de la halle, datée du 20 juillet 1856, fait état d'une souscription réalisée pour la construction d'une halle aux grains avec magasin de dépôt. D'un montant de 25975 francs, elle a été effectuée par les habitants de la Place du Marché, de la Grand-rue et de toutes les rues adjacentes.

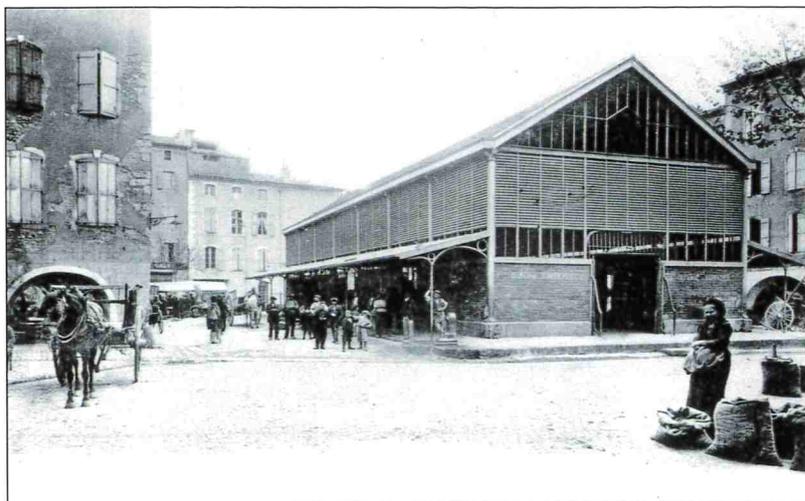
Edifiée en 1869, la Halle aux Blés est inaugurée le 5 février 1870. C'était un bâtiment de forme rectangulaire mesurant 30 mètres de long sur 10 mètres de large.

L'ingénieur, H. Joret, constructeur à Paris, a édifié la charpente métallique supportée par 16 colonnes en fonte.

En 1913, le syndicat des jardiniers du marché de gros demande le transfert de ce dernier à la place Saint Sébastien. Là encore, les riverains du Vieux Marché font part de leur désapprobation et aucune décision n'est prise. Mais, pendant la guerre de 1939, il y est déplacé.

Dès lors, la place est peu à peu abandonnée et la destruction du vieil Alès aura raison d'elle.

La halle est démontée le 8 octobre 1956 et les arcades sont démolies de 1960 à 1963-1964.



Ministère de l'agriculture et du commerce

LE CHOLERA DES POULES.

Conseils donnés aux agriculteurs d'après les indications du comité consultatif des épizooties.

L'affection contagieuse particulière aux volailles, désignée sous le nom de *choléra des poules*, quoiqu'elle s'attaque également aux oies, aux canards et aux dindons, cause des pertes très sensibles à l'agriculture. Si peu d'importance qu'elle paraisse avoir lorsqu'elle n'atteint qu'un sujet isolé, elle acquiert cependant une véritable gravité lorsque, et c'est le cas le plus habituel, elle vient à se déclarer dans une basse-cour un peu nombreuse, qu'elle peut décimer et même quelquefois dépeupler totalement en quelques semaines. Cette maladie peut donc causer un préjudice considérable à nos exploitations rurales, où la production de la volaille et des œufs constitue une spéculation très lucrative.

Toutefois, il est possible d'arrêter le développement de cette maladie, et la présente instruction a pour objet de porter à la connaissance des agriculteurs les moyens d'atteindre ce but.

Tous les cultivateurs savent reconnaître le choléra des poules. Dès que le mal les a envahies, les bêtes prennent un air de tristesse, elles deviennent somnolentes, perdent leurs forces, ne s'éloignent plus quand on les chasse ; la température du corps s'élève ; la crête devient violette par suite d'une modification dans la circulation ; enfin la mort arrive souvent quelques heures après l'apparition des premiers symptômes. Des recherches

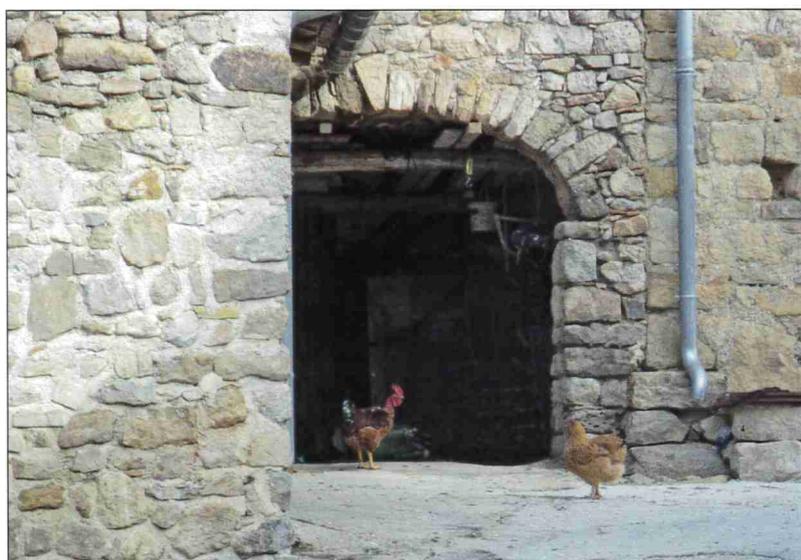
scientifiques récentes ont établi d'une façon certaine que cette maladie est produite par un organisme microscopique qui se développe dans les intestins, passe dans le sang et s'y multiplie avec une rapidité extraordinaire. Ce parasite est évacué dans la fiente et peut ensuite passer dans les animaux qui picotent les fumiers ou mangent les grains qui ont pu être salis par la fiente.

Si un animal vient à mourir et qu'il y ait lieu de craindre le choléra des poules, il faut aussitôt faire sortir les volailles de

la basse-cour et les maintenir isolées les unes des autres. On doit ensuite nettoyer la basse-cour et le poulailler en enlevant le fumier et en lavant à grande eau les murs, les perchoirs et le sol. L'eau employée contiendra par litre cinq grammes d'acide sulfurique, et on se servira pour ce lavage d'un balai rude ou d'une brosse.

Quand il se sera écoulé une dizaine de jours sans qu'aucune mort se soit produite, on pourra considérer le mal comme disparu et on ne maintiendra plus dans l'isolement que les volailles qui manifesteraient de rabattement, de la tristesse, de la somnolence.

Ces moyens, si simples dans leur emploi, suffiront pour arrêter les progrès de la contagion et en empêcher le retour appliqués dès le début du mal, ils limiteront les pertes à un chiffre insignifiant.



AU TEMPS DE LA SOIE

LA FILATURE ROUX DE LUSSAN

1828 - 1863

1^{ère} partie/2

Michel Raulet

Lussan, situé au cœur des garrigues gardoises, eut de tout temps une tradition artisanale dans les métiers du tissage de la laine avec ses faiseurs de bas qui concurrençaient les métiers d'Uzès ou de Nîmes. La matière première était tirée des nombreux troupeaux de moutons.

Au XVIII^{ème} siècle, une nouvelle activité prit un essor considérable avec l'introduction de la soie au point d'être qualifiée d'âge d'or des Cévennes. Au XIX^{ème} siècle l'industrialisation du filage permit le développement de filatures installées au plus près des lieux de production, à travers tout le piedmont cévenol.

C'est ainsi qu'à Lussan trois filatures virent le jour, bâties par des propriétaires terriens assez audacieux et fortunés pour se lancer dans cette aventure :

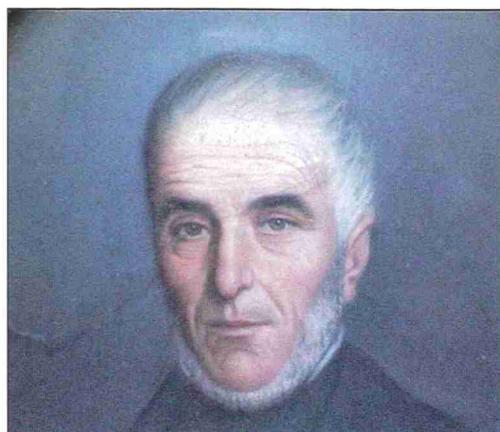
- Jean Baptiste Chastanier est notaire. Depuis 1792 il a aussi une petite activité artisanale de filage dans un atelier au bord de l'Aiguillon. Son fils construit en 1825 une filature de 24 bassines attenante à sa maison sur le barri (rempart). Elle est agrandie en 1838 et passe à 40 bassines. L'activité cesse en 1895.

- Benjamin Gardes, pasteur, construit une filature au quartier du Verger, mise en service en 1835 avec 10 bassines et une chaudière en cuivre. Elle est agrandie en 1845 et passe à 24 bassines. L'activité cesse vers 1869.

- Pierre Louis Auguste Roux est un Propriétaire foncier, il tient auberge et se livre au commerce de la laine, de céréales. Il



élève aussi des cocons de vers à soie et fait construire en 1840 une filature industrielle qui succède à une filature artisanale existant depuis au moins 1825.



Portrait de P.L.A. Roux

Avant d'aborder plus particulièrement l'histoire de la filature Roux, intéressons-nous à cette filière qui conduit du vers à soie au produit fini.

Première étape : Sériciculture, et magnaneries :

Chacun sait que la soie est un produit d'origine animale à la différence du coton ou du lin. Sécrété par la larve du Bombyx mori, le fil de soie, maintes fois enroulé sur lui-même, constitue une carapace : le cocon, qui protège les phases de la métamorphose et transforme la chenille en papillon. Ce simple fil fragile peut donner naissance à un cocon résistant car il est gainé d'une substance, le grès, qui, en séchant, soude les fils les uns aux autres.

Cet élevage était réalisé dans les fermes à la campagne par les agriculteurs, dans des bâtiments adaptés reconnaissables à leurs petites fenêtres, souvent construits en rehaussant les maisons primitives. Ce sont les magnaneries.

Outre ces magnaneries, il fallait produire la nourriture des vers à soie aussi les plantations de mûriers se développèrent :



Une magnanerie à Vallérargues construite au début du XIX^{ème} siècle

Pourquoi faut-il de si vastes bâtiments pour élever un ver aussi petit ? Quand on voit que l'objet de cette attention se mesure en onces (20 grammes) d'une espèce de graine contenue dans un petit sac et achetée à prix d'or sur le marché on peut se poser la question. Cette graine est en fait les œufs de la ponte du bombyx dont l'éclosion et le développement nécessitent une température tempérée de 25° C. Pour cela le sac pouvait être placé sous un édredon, dans un petit fourneau appelé castelet ou bien souvent glissé dans le corsage de la maîtresse de maison appelée magnanarelle car c'est elle qui va veiller à l'élevage, on disait l'éducation, des chenilles.



Ponte de bombyx femelle, photo Jovis

Après l'éclosion des œufs, vers avril, les petites larves sont placées d'abord près du feu de la cuisine puis sur des claies dans la magnanerie qu'il convient encore de chauffer en début de saison, grâce à des cheminées placées aux coins de la pièce. On commence à les nourrir et pour cela le feuillage des mûriers doit être tendre et pousser en même temps. Un coup de froid, et c'est la perte de l'élevage.

Dès lors s'engage une besogne qui dure 5 semaines. Si quelques feuilles suffisent au début, ce sont rapidement des sacs entiers qui sont nécessaires. Pour élever une seule once de graine il faut un espace de 60 m² et cueillir plus de 1300 kg de feuilles au rythme de 100 kg par jour, aussi l'appoint d'une main d'œuvre devient nécessaire. Au fil des 4 mues de son existence la chenille grossit de 3 mm à 8 cm et l'élevage oc-

cupe toutes les claies de la magnanerie dans un bruit de mandibules comparable à celui d'une averse.



C'était les femmes, appelées magnananelles qui se chargeaient de l'éducation des vers à soie. Elles veillaient au bien être des chenilles en répartissant la feuillée, en éliminant les déchets, en ouvrant les volets des étroites fenêtres pour aérer la pièce

où au contraire en les refermant en cas de froid ou de vent, car elles vivaient dans la hantise de voir l'élevage succomber à une de ces maladies qui déciment en un clin d'oeil les élevages.

Si tout se passe bien, au bout de 45 jours le ver s'arrête de manger, devient transparent, et monte dans les branches de bruyères que l'on a placées au dessus des claies. Là, il commence à sécréter un fil qui va lui permettre de tisser un cocon dans lequel il se transforme en chrysalide. La dernière étape consiste à décoconner, c'est à dire à retirer les cocons de leurs branchages en les triant par taille et couleur. A cette tâche participe toute la famille.

L'once de graine s'est transformée en 65 kg de cocons prêts à vendre aux filateurs sur les nombreux marchés de la région.

Deuxième étape : le filage et les filatures :

La récupération du fil, long en moyenne de 1200 mètres, n'est possible qu'en ramollissant le cocon par immersion dans de l'eau chaude et par traction sur l'extrémité du brin. Mais comme ce dernier est trop fragile pour résister aux contraintes de l'usage ultérieur, il faut dévider simultanément plusieurs cocons (de quatre à dix) dont on réunit les "baves", le séchage du grès assure la cohésion du fil composé. Dès qu'un cocon est complètement dévidé, on le remplace par un autre tenu en attente, le nouveau brin est collé au fil en cours de constitution par son grès ; le calibre du fil tissé doit rester constant.

Cette opération de dévidage, après destruction des chrysa-

L'amas des cocons après la montée des vers à soie dans un rameau : Musée de la soie de Saint Hippolyte du Fort





Musée de la soie de Saint Hippolyte du Fort

pelés flottes dont le poids est d'environ 100 grammes pour environ 600 cocons utilisés.

La soie obtenue est appelée grège car gainée par son grès. On peut désormais la tisser et obtenir des étoffes de couleur naturelle, en ce cas le moulinage n'est pas absolument nécessaire.

Par contre, si l'on veut colorer le fil, la torsion est indispensable. Cette opération très complexe se fait dans quelques filatures spécialisées dites de moulinage.

**Troisième étape, la filature :
histoire de la filature Roux
à Lussan :**

Le but d'une filature est donc de produire ces écheveaux de fils, ou flottes, qui sont vendus au négoce. A ses débuts, au moins depuis 1825, Pierre Louis Auguste Roux

fait filer sa soie dans un local dont l'emplacement n'est pas connu.

La saison commence vers la mi juin pour une durée de 9 semaines avec deux ou trois fileuses pour produire avec 900 kg de cocons environ 80 kg de soie fine vendue à Aubenas. Ce revenu dû être assez attractif pour envisager rapidement une extension puis la construction d'une grande filature malgré l'espace restreint de la propriété.

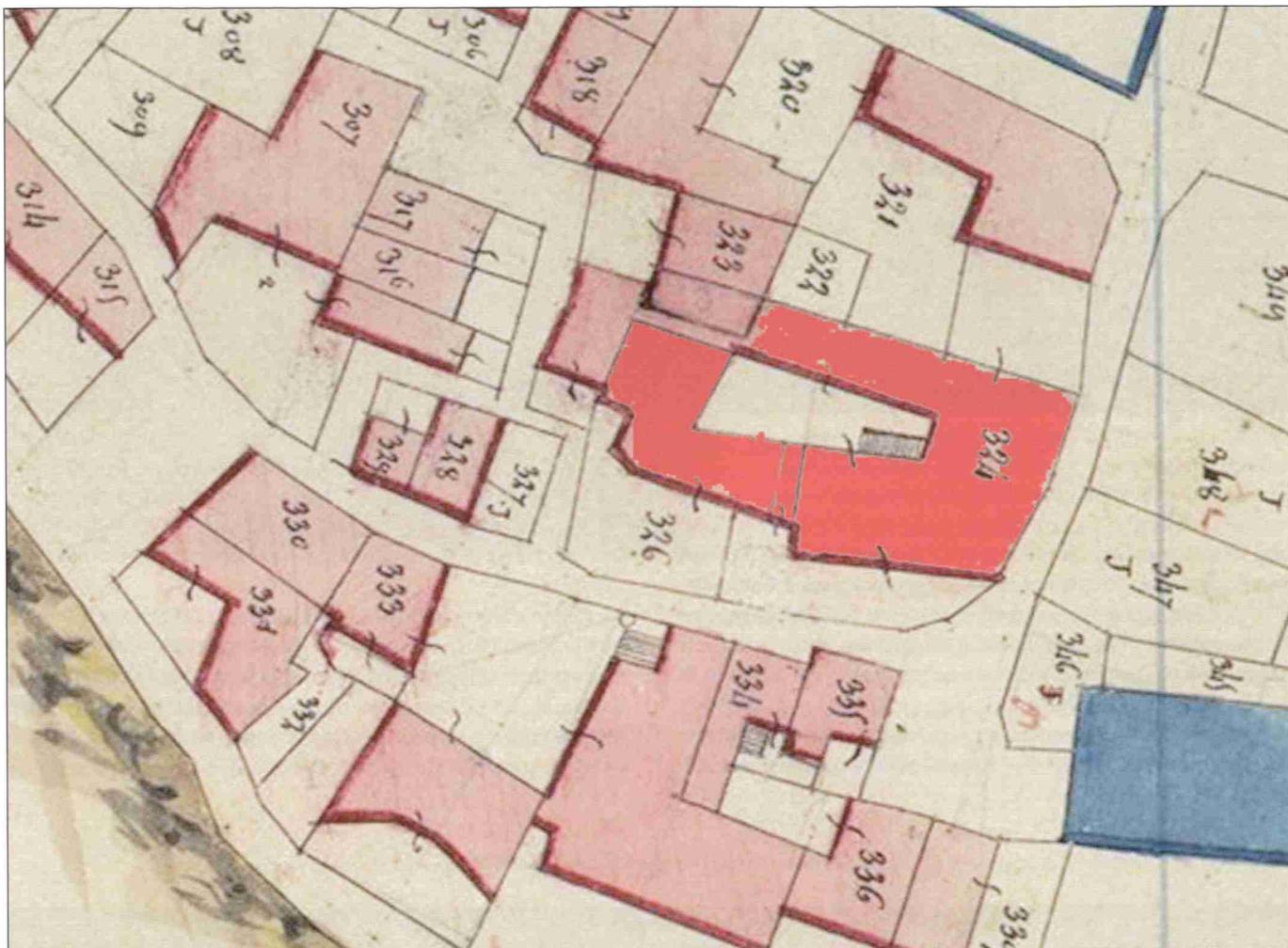
lides emprisonnées dans leur cocon par la chaleur d'un four, s'est longtemps faite par les sériciculteurs eux-mêmes. Au XIX^{ème} siècle elle a été prise en charge par des usines spécialisées appelées filatures. On peut remarquer encore, un peu partout en basse Cévennes ces vastes bâtiments percés de longues fenêtres cintrées pour un éclairage optimum des ateliers et dominés par une haute cheminée quand elle subsiste. Le fil est disposé, au terme de l'opération, en écheveaux ap-

Musée de la soie de Saint Hippolyte du Fort



Quelques documents nous permettent de suivre l'évolution de cet agrandissement.

parcelles 326 et 327. Roux fait un procès à la commune car il a racheté la parcelle 327 qui avait un droit de servitude sur



Le plan Napoléonien autour de 1825 montre la parcelle de la propriété Roux en rouge vif. Le bâti diffère de celui d'aujourd'hui La cour au centre est plus allongée et étroite avec un escalier desservant un étage. Au nord un bâtiment qui n'existe plus pourrait être l'emplacement d'une première filature artisanale, en activité depuis 1825 au moins. Seul un rapport de l'ingénieur des mines décrit le type de chaudière installé (d'après l'inventaire de M. Wienin chercheur en patrimoine à la DRAC)

Chaudière en cuivre demi-cylindrique (Pas de machine à vapeur associée)

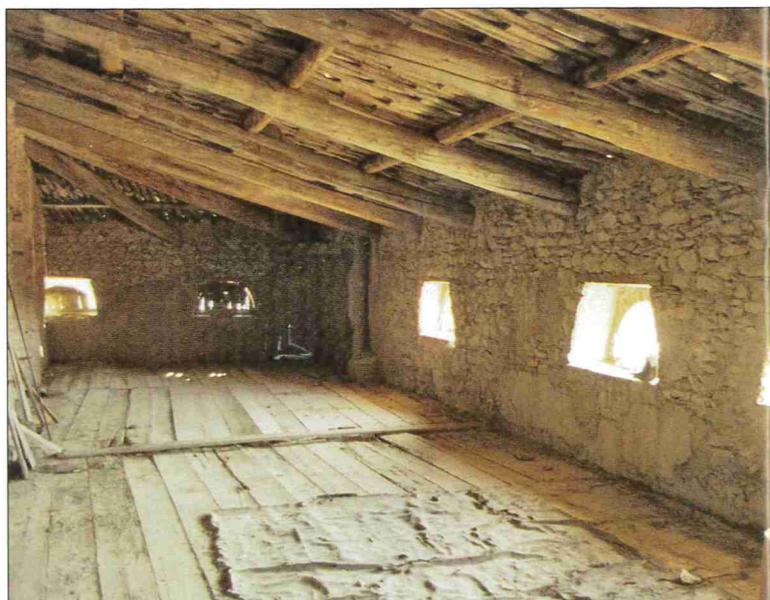
Fabriquée par Pascaly - Mise en activité en 1832

Dernière vérification sur place par l'ingénieur le 24 avril 1834
Consommation :

164 q.m. (quintaux métriques = 16,4 t.) de houille de Bessèges à 3 F le quintal. (= 492 f. en tout).

Filature à la Gensoul de 14 bassines - 65 jours de travail dans l'année.

Un autre détail du plan est l'existence d'une ruelle entre les

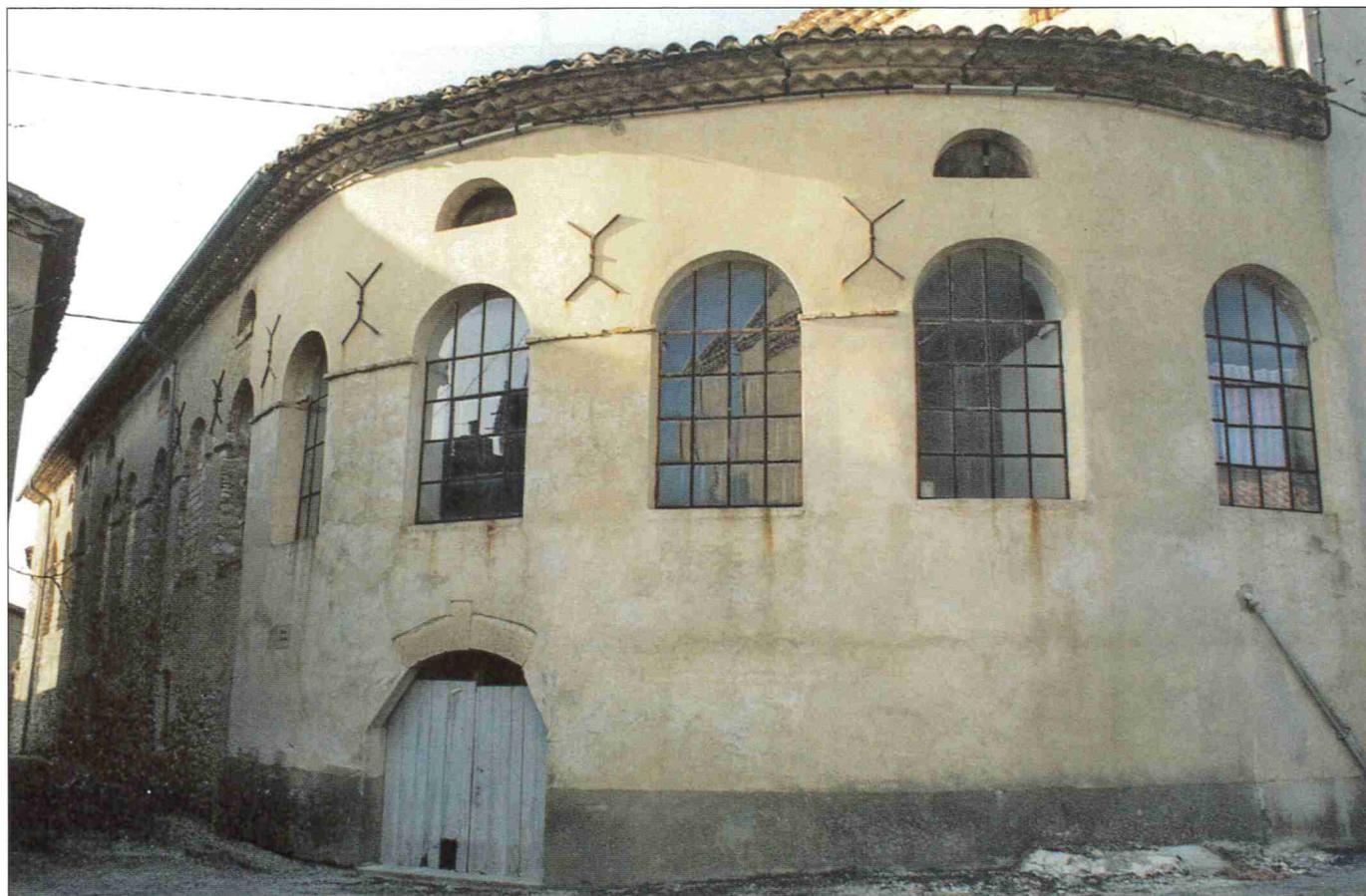


ce passage et de ce fait cette servitude n'a plus lieu d'être. Le procès est long, mais sera gagné en 1937.

A la suite de ce procès, Roux dispose maintenant d'une bande de terrain qui longe la rue. C'est là qu'il va construire en 1840 un premier corps de bâtiment épousant l'arrondi de la place

et composé d'un rez de chaussée, d'un étage prenant la lumière du jour au Sud et sur les côtés par une dizaine de hautes ouvertures en plein cintre, et d'un grenier qui prend le jour par des demi-lunes qui pouvait servir de magnanerie.

À suivre...



*Ci-contre, à gauche :
C'est la vue de la filature que
l'on voit aujourd'hui.*

*Ci-contre à droite :
Une vue partielle de l'atelier*

